

Deux thèmes développés par le Premier ministre Landry

Le déséquilibre des revenus identifié par le Rapport Séguin et le gel des frais de scolarités

Une centaine de membres des exécutifs d'une dizaine de comtés ont participé, samedi le 16 mars, à une journée d'étude visant à définir et à élaborer la plateforme électorale du PQ en vue de la prochaine échéance électorale. Le clou de la matinée appartient sans conteste au motivateur Jean-Claude Germain et à l'historien plein de verve, Marcel Tessier. Les deux ont connu un succès d'estime populaire et leur performance leur a valu de belles ovations.

Sur un air beaucoup plus sérieux, les participants ont suivi avec un vif intérêt la présentation d'une recherche universitaire expliquant grâce à une nouvelle méthode les moyens d'identifier les différents écarts sociaux-politiques entre les diverses tendances de l'échiquier entre le fédéralisme d'extrême droite jusqu'aux péquistes, mous ou durs, les centristes et les partisans de l'extrême gauche.

Avant le lunch du midi, le premier ministre, M. Bernard Landry, a lancé un cri d'alarme en soulignant les effets négatifs du déséquilibre fiscal identifié par le Rapport Séguin. " Pendant que les grands surplus sont à Ottawa, ce sont les provinces qui subissent les effets de cette politique par rapport aux besoins en matière de santé, a clamé M. Landry. Il a également confirmé que les frais de scolarité des étu-

dants universitaires continueraient d'être gelés.

Ce dernier a partagé l'heure du lunch avec les membres du PQ en faisant la filée comme tout le monde en route vers la cafétéria de la Polyvalente, discutant avec l'un ou fraternisant avec des connaissances.

L'après-midi a été consacré à des ateliers consacrés à différents thèmes, qui ont donné naissance à de nombreuses propositions.

Enfin, les deux compères Germain et Tessier ont encore offert avec beaucoup d'humour et de conviction leur vision de l'histoire du Canada.

Madame Lucie Papineau, ministre d'état déléguée au Commerce et à l'industrie et députée du comté de Prévost, a prononcé une courte allocution de clôture de la journée en soulignant les efforts à être déployés.



On voit sur la photo le Premier ministre, M. Bernard Landry, M^{re} Richard Legendre et Madame Lucie Papineau, ministre déléguée au Commerce et à l'industrie, en grande discussion, lors de la journée d'études des délégués provenant de l'ensemble des exécutifs des comtés de la grande région.

AVIS 

Dépôt du rapport financier 2001

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Prévost, que :

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes, le rapport financier 2001 ainsi que le rapport du vérificateur portant sur le même exercice financier seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 8 avril 2002 à 19 h. 30 à la Place de la Mairie sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

Donné à Prévost, ce 21^e jour du mois de mars deux mille deux.

Réal Martin
Directeur général et greffier



(Photo: l'œil de Prévost)

L'histoire de la gare à Télé-Québec

On parlera de la gare de Prévost à l'émission la poudre d'escampette diffusée à Télé-Québec en avril prochain.

La semaine dernière, une équipe de tournage est venu enregistrer des images dans notre gare centenaire.

Francis Falardeau, spécialiste en cartographie et en orientation en forêt, servait de guide-commentateur à l'équipe de tournage. Il en a profité pour faire visiter la région aux artisans de cette émission animée par l'humoriste Laurent Paquin.



Institut de formation
Essentiellement... pour vous

Cours de formation Printemps 2002

Massage Suédois – 75 hres
Les vendredis de 13h à 21h
Du 19 avril au 21 juin 2002

Introduction à la Réflexologie – 15 hres
Les samedis le 27 avril et le 4 mai
De 9h à 17h

Pour information
Normand Brisson
Naturopathie et Relation d'Entre-Être

2899, boul. Curé-Labelle, Prévost
Tél.: 450 224-7776

AVIS IMPORTANT À L'INTENTION DES AÎNÉ(E)S.

VOUS POURRIEZ AVOIR DROIT À DES PRESTATIONS ADDITIONNELLES

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse du Canada sont versées à la plupart des gens de 65 ans et plus.

Si personne ne vous a contacté, veuillez lire ce qui suit :

SI vous avez 65 ans ou plus et disposez de revenus limités, il se peut que vous ayez droit au **Supplément de revenu garanti (SRG)**

SI vous avez de 60 à 64 ans et êtes marié(e) ou conjoint(e) de fait d'une personne qui reçoit le SRG, il se peut que vous ayez droit à l'**Allocation**

SI vous avez de 60 à 64 ans et que vous êtes veuf ou veuve, il se peut que vous ayez droit à l'**Allocation au survivant**


Pour de plus amples renseignements :

☎ 1 800 O-Canada (622-6232)

téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

🌐 ou visitez notre site Web : www.hrdc-drhc.gc.ca/psr

Les pensions gouvernementales du Canada
L'amélioration de la qualité de vie des gens d'ici depuis **75** ans

 Développement des ressources humaines Canada Human Resources Development Canada

Canada